

LYCEE BENJAMIN FRANKLIN
Rue de la Forêt
77000 LA ROCHETTE

Téléphone : 01 64 83 50 77
Fax : 01 64 83 50 83
courriel : ce.0770943g@ac-creteil.fr
ou fiche contact sur le site.

Site Web : www.lycee-benjamin-franklin.com

Contacts :
M. Wolf DDFPT

**UNE SEULE FORMATION
EN FRANCE
dédiée aux métiers de
L'ECHAFAUDAGE**

La FCIL Echafauteur
CQP et attestation de niveau IV



**Accueillir un jeune dans votre
entreprise vous intéresse ?**

Les informations clés



Tous les contacts au dos de la brochure



Calendrier 2021-2022 PFMP FCIL ECHAFAUDEUR

Mois	Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31													
Septembre	M																																												
	V																																												
	D																																												
	Octobre	M																																											
		V																																											
		D																																											
		Novembre	M																																										
			V																																										
			D																																										
			Décembre	M																																									
				V																																									
				D																																									
				Janvier	M																																								
					V																																								
					D																																								
					Février	M																																							
						V																																							
						D																																							
						Mars	M																																						
							V																																						
							D																																						
							Avril	M																																					
								V																																					
								D																																					
								Mai	M																																				
									V																																				
									D																																				
									Juin	M																																			
										V																																			
										D																																			
										Juillet	M																																		
V																																													
D																																													

Période de formation en milieu professionnel

La FCIL* est une **formation initiale** :
18 semaines au lycée
18 semaines en entreprise

Le jeune est sous statut scolaire
et compris sur la période en entreprise

L'essentiel de la convention de stage

Le jeune ne fait pas partie du personnel de l'entreprise :

- ⇒ *Il ne perçoit pas de salaire*
- ⇒ *Il a droit à une gratification qui peut représenter 1/3 du Smic tout avantage en nature compris. La PFMP ouvre le droit à une exonération forfaitaire journalière sur la taxe d'apprentissage. L'entreprise est libre de récompenser davantage le jeune en fonction de son mérite.*

Le jeune est sous la responsabilité du lycée :

- ⇒ *Le lycée assure tous ses élèves en responsabilité civile pour les dommages qu'ils peuvent causer comme ceux dont ils peuvent être victimes.*
- ⇒ *Cependant l'entreprise doit informer sa propre assurance de la présence du stagiaire.*

En cas d'accident de travail, c'est le lycée qui fait la déclaration auprès des organismes compétents après communication par l'entreprise des éléments d'information permettant d'établir les documents administratifs.

Le lycée se charge de fournir l'aptitude médicale au travail en hauteur, l'attestation R408, l'attestation port du harnais.

* formation complémentaire d'initiative locale

Le suivi pédagogique

Le stage est une période de formation en milieu professionnel :

- ⇒ *Le jeune dispose d'un référent au lycée pour le suivi du stage, qui viendra le visiter en entreprise.*
- ⇒ *Le jeune a un tuteur référent dans l'entreprise qui participera en collaboration avec le professeur, à l'évaluation du stage à travers des critères définis dans le livret de stage.*

L'EPI :

- ⇒ *Le jeune aura à sa disposition l'équipement de protection individuel standard de l'échafaudage soit : **un casque, de chaussures de sécurité, un pantalon et une veste, des gants, harnais et longe.***
- ⇒ *L'entreprise d'accueil fournit **les équipements spécifiques.***

La convention de stage complète est disponible selon votre demande ou sur le site du lycée :
www.lycee-benjaminfranklin.fr

Vacances scolaires : elles sont positionnées selon le calendrier officiel de l'académie de Créteil.

Les jeunes étant majeurs, ils peuvent bénéficier de CDD sur ces périodes.

Quel est le public concerné ?

Les jeunes doivent être titulaires du baccalauréat (pro, techno, général éventuellement) ou du CAP, ou avoir un niveau bac et satisfaire aux tests théoriques et pratiques professionnels d'entrée dans la formation.

Le jeune aura 18 ans avant Décembre 2021

Contenu de formation

Il est défini avec la profession pour permettre aux jeunes d'envisager après une expérience professionnelle suffisante une évolution vers un poste de chef d'équipe

• Les contenus de formation sont les suivants :

- ⇒ **enseignement général : 4h**
 - ◇ mathématiques : 2h
 - ◇ Français : 1h
 - ◇ Santé et sécurité au travail : 1h
- ⇒ **enseignement professionnel : 19h**
 - ◇ Dessin industriel : 3h
 - ◇ Technologie de l'échafaudage : 4h
 - ◇ Atelier pratique : 12h

La formation est validée en fin d'année par :

- ⇒ le passage du **CQP monteur** en partenariat avec le syndicat de l'échafaudage SFECE.
- ⇒ la délivrance d'une **attestation de formation de niveau IV** après des épreuves d'évaluation

Où obtenir un dossier de candidature pour les jeunes ?

Le dossier est téléchargeable sur le site du lycée (www.lycee-benjamin-franklin.com). Il peut être en-voyé par mail ou voie postale sur demande.